



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 24 mars 2006**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 40

Convocation du Conseil Municipal :  
le 13 mars 2006

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 30 mars 2006

**Appel d'offres ouvert - acquisition de services de  
télécommunications**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Alain BAUDIN - Maire de Niort**

**Présents :**

*Adjoints :*

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Paul SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Michel GENDREAU, M. Gérard ZABATTA

*Conseillers :*

Mme Andrée CHAREYRE, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Elsie COLAS, M. Yannick TARDY, M. Joël RENOUX, M. Alain GARCIA, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

**Secrétaire de séance :** Amaury BREUILLE

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Guillaume JAIN donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.  
M. Rodolphe CHALLET donne pouvoir à M. Gérard ZABATTA.  
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Bernard JOURDAIN.  
Mme Isabelle RONDEAU donne pouvoir à Mme Nicole GRAVAT.  
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.  
M. Franck GIRAUD donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.  
Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.  
Mme Christabelle CHOLLET donne pouvoir à M. Alain GARCIA.

**Excusés :**

*Conseillers :*

Mlle Karen NALEM, Mme Catherine REYSSAT, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Dominique GUIBERT

**CONSEIL MUNICIPAL DU 24 mars 2006**

DELIBERATION D20060130

**Direction Systèmes  
Information&Télécommunications**

**Appel d'offres ouvert - acquisition de services de  
télécommunications**

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Les services de Télécommunications figurent aujourd'hui dans le champ concurrentiel. Il est donc nécessaire pour la Ville de Niort d'encadrer ses acquisitions en la matière par un appel d'offres.

Le marché en cours se termine au mois de mai 2006 et une consultation a été menée par les services de la Ville sur la base d'un marché comprenant 6 lots pour trois natures de prestations

Nature	Lot	Désignation	Estimation annuelle
Téléphonie fixe	1	Abonnements, raccordements, communications entrantes et sortantes vers toutes les destinations (à partir des sites principaux)	84.365,00€
	2	Abonnements, raccordements et communications entrantes des autres PABX et lignes isolées. Communications sortantes vers tous les services à valeur ajoutée (minitel, audiotel...). Prestation pour des numéros publicitaires, Liaisons louées analogiques et liaison Tedeco	130.522,00€
	3	Communications sortantes vers les destinations locales, nationales, internationales et tous types de mobiles à partir des sites isolés	54.000,00€
Téléphonie Mobile	4	Abonnements, Matériels, Communications et services liés à la mobilité	40.000€
Internet	5	Abonnements Internet pour les sites isolés	15.828,00€
	6	Prestation pour un réseau Haut débit avec accès internet	70.000 €

Le marché est à bons de commandes, pour une durée d'un an, reconductible deux fois.

Les crédits nécessaires seront imputés aux différentes fonctions du chapitre 011 - article 6262.

Dans le cadre de l'appel d'offres, la Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 24 mars 2006 pour désigner les attributaires.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver les marchés attribués aux sociétés suivantes pour les montants estimatifs figurant dans le tableau ci-après :

Lot n°	Société Attributaire	Montant en € TTC
1	Neuf Cégétel	56.025,15
2	France Télécom	136.420,25
3	Neuf Cégétel	41.283,53
4	SFR	18.083,52
5	France Télécom	18.858,53
6	France Télécom	107.491,70

- Autoriser le Maire ou l'adjoint délégué à signer le marché.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour : 40  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0  
Excusé : 5

Pour le Maire de Niort  
**Alain BAUDIN**  
L'Adjoint au Maire

**Gilles FRAPPIER**

[Ordre du jour](#)